



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

délocalisations

Question écrite n° 11811

Texte de la question

M. Alain Tourret appelle l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la nécessité d'adapter notre législation pour faire face aux menaces de désindustrialisation que connaissent de nombreuses régions françaises suite à des annonces de délocalisation. Il est en effet rare qu'un groupe délocalisant une unité de production soit enclin à céder la structure qu'il quitte, compliquant ainsi une éventuelle reprise économique. Une loi visant à permettre à la justice de contraindre une société fermant un site à le céder si un repreneur se manifeste est actuellement envisagée par de nombreux députés. Il le remercie de lui indiquer sa position sur une telle loi, et si il y est favorable, dans quel délai elle pourrait être présentée par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Tourret](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11811

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6934